

VPH (papillomavirus humain)

Les prix bas record des vaccins anti-VPH ont permis aux pays pauvres de vacciner des millions de jeunes filles contre un cancer féminin dévastateur.

Faits essentiels

- Près de 266 000 femmes meurent chaque année d'un cancer du col de l'utérus. Plus de 85 % des décès surviennent dans les pays en développement, où souvent, les femmes n'ont ni accès au dépistage ni au traitement.
- Le papillomavirus humain (VPH) est à l'origine de la quasi-totalité des cancers. Ce virus est très contagieux et l'infection très courante.
- Des vaccins sûrs et efficaces protègent contre les types de VPH 16 et 18, responsables d'environ 70 % des cas de cancer du col de l'utérus.
- La vaccination contre le VPH est efficace, si elle est administrée avant l'infection.

Charge croissante de morbidité due au cancer du col de l'utérus

Si rien n'est entrepris en matière de prévention et de lutte, le nombre de décès attribuables au cancer du col de l'utérus devrait atteindre 416 000 par an d'ici 2035, selon les estimations mondiales. La quasi-totalité des décès auront lieu dans les pays en développement.

Une démarche de prévention exhaustive

Pour être efficace, la vaccination contre le VPH doit être administrée avant l'infection par les types de virus ciblés. L'immunisation des filles avant le début de leur vie sexuelle, c'est-à-dire avant qu'elles ne soient exposées à l'infection à VPH, représente une stratégie essentielle de prévention contre le cancer du col de l'utérus.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande de vacciner contre le VPH les filles âgées de 9 à 13 ans dans le cadre des programmes de vaccination systématique des pays où le cancer du col de l'utérus représente une priorité de santé publique, où il est possible d'introduire ce vaccin, d'obtenir un financement durable et où les vaccins sont considérés comme rentables.

Les vaccins anti-VPH devraient sensiblement réduire l'incidence du cancer du col de l'utérus et la mortalité due à cette maladie, mais ils ne protègent pas contre tous les types de virus à l'origine de ce cancer. Il est néanmoins possible de l'éviter si sont diagnostiquées et traitées suffisamment tôt les lésions précancéreuses. Ces dernières décennies, le dépistage systématique a permis de considérablement réduire la morbidité et la mortalité dues au cancer du col de l'utérus dans le monde industrialisé. La vaccination des filles âgées de 9 à 13 ans, associée au dépistage et au traitement, constitue la stratégie la plus efficace pour réduire le nombre de cas¹.

Les vaccins anti-VPH

Deux vaccins anti-VPH ont été homologués dans plus de 100 pays, dont beaucoup sont éligibles au soutien GAVI. Ces deux vaccins étant préqualifiés par l'OMS, les agences des NU peuvent les acheter. Les essais cliniques ont démontré leur innocuité et leur efficacité élevée dans la prévention de l'infection persistante au VPH de types 16 et 18.

Pour ces deux vaccins, il est nécessaire d'administrer trois doses sur une période de six mois. Ceux-ci ont démontré leur efficacité pendant au moins cinq ans lorsque trois doses de vaccins sont administrées, mais la période de protection augmentera probablement à mesure que d'autres données sont analysées. Des recherches sont en cours pour déterminer si des doses inférieures confèrent un niveau de protection suffisant.

¹ Organisation mondiale de la Santé, Alliance pour la prévention du cancer du col de l'utérus, Coalition Action contre le cancer du col de l'utérus et FNUP recommandent la mise en œuvre de plans exhaustifs de prévention contre le cancer du col de l'utérus, qui comprennent aussi bien la vaccination des jeunes filles que le dépistage et le traitement des femmes.

L'action de GAVI sur le marché

En 2008, le Conseil d'administration de GAVI a placé au rang des priorités l'aide au financement des vaccins anti-VPH dans le cadre de sa stratégie d'investissement en vaccins, laquelle a permis de déterminer ceux qui réduiraient le plus la charge de morbidité dans les pays en développement. Toutefois, en raison de contraintes budgétaires au moment de la décision, GAVI n'a pas été en mesure d'apporter un soutien immédiat.

Après une conférence des donateurs couronnée de succès, le Conseil d'administration a instauré, en novembre 2011, un volet de financement destiné aux vaccins anti-VPH à condition d'obtenir un prix acceptable.

GAVI a coopéré avec les fabricants afin de mettre au point des stratégies visant à faire baisser le prix des vaccins de manière à les rendre plus abordables pour les pays en développement. De ce fait, GAVI a obtenu un prix de 4,50 US\$, soit une réduction de deux tiers par rapport au prix public du vaccin quadrivalent anti-VPH le plus bas actuellement. À mesure que les vaccins sont introduits dans le monde en développement, les prix devraient encore baisser.

Les obstacles à la vaccination contre le VPH

La plupart des pays en développement ne proposent pas de services de santé réguliers destinés aux filles âgées de 9 à 13 ans, ce qui représente un obstacle à l'administration des vaccins anti-VPH. Les premières expériences de vaccination contre le VPH dans des écoles d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie se sont révélées encourageantes. Les documents relatifs aux enseignements tirés sont disponibles à la Reproductive Health Outlook Cervical Cancer Library (www.rho.org). GAVI et ses partenaires s'attaquent à ce problème en apportant un soutien à des projets pilotes relatifs au VPH.

Deux voies de dépôt des candidatures

Les pays pouvant bénéficier d'un soutien et disposant d'une expérience avérée dans l'administration de vaccins anti-VPH ou d'autres vaccins multidoses peuvent adresser à GAVI une demande de soutien en vue d'une introduction au niveau national. Les pays sans grande expérience peuvent demander un soutien afin de mettre en place des projets expérimentaux à plus petite échelle, destinés à « apprendre par la pratique » et acquérir ainsi l'expérience nécessaire à la demande d'aide en vue d'une introduction au niveau national.

Depuis 2013, plus de 20 pays ont été approuvés pour introduire avec le soutien de GAVI le vaccin VPH. Pour la plupart, ces introductions se feront par le biais de projets de démonstration ce qui leur permettra de tester les meilleurs moyens de fournir le vaccin aux jeunes filles. Ces projets de démonstration vont permettre de mettre en place les ressources et

infrastructures nécessaires pour une introduction nationale du vaccin. Le Rwanda introduira le vaccin VPH au niveau national. D'ici 2020, il est estimé que plus de 30 millions de jeunes filles dans plus de 40 pays seront vaccinés contre le VPH.

GAVI collabore avec un large éventail de partenaires intervenant dans le domaine de la santé génésique des adolescents, du cancer, de la sensibilisation et dans tout autre domaine bénéfique aux filles afin de concevoir les projets pilotes mais aussi de veiller à la mise en œuvre d'un programme coordonné et efficace visant à réduire l'incidence mondiale du cancer du col de l'utérus.

Partenaires

De nombreuses organisations participent activement à la recherche clinique et opérationnelle, à l'analyse des politiques et aux activités de plaidoyer concernant le vaccin anti-VPH. Parmi les partenaires et leurs principales missions figurent :

- **Organisation mondiale de la Santé (OMS):** informations techniques, normes et lignes directrices;
- **Centre international de recherche sur le cancer (CIRC):** études épidémiologiques visant à évaluer la prévalence de certains types de VPH parmi différentes populations;
- **PATH:** recherche opérationnelle en Inde, en Ouganda, au Pérou et au Viet Nam visant à étayer les décisions sur la façon d'introduire les vaccins anti-VPH;
- **Alliance pour la prévention du cancer du col de l'utérus:** études de terrain relatives aux actions de dépistage en particulier;
- **Coalition Action contre le cancer du col de l'utérus:** plaidoyer et sensibilisation;
- **Fabricants de vaccins et monde universitaire:** recherche clinique;
- **UNFPA:** santé génésique;
- **GAVI Alliance:** aide financière pour introduire la vaccination systématique dans les pays susceptibles de bénéficier d'un soutien.

Ressources

- **Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile** www.who.int/pmnch/topics/maternal/knowledge_summaries_15_noncommunicable_diseases/en/index.html
- **OMS – Cancer** www.who.int/reproductivehealth/topics/cancers
- **PATH – Cancer du col de l'utérus** www.rho.org
- **Alliance pour la prévention du cancer du col de l'utérus** : www.alliance-cxca.org

Informations à jour en février 2014



2 Chemin des Mines
1202 Genève
Suisse

Tél. +41 22 909 65 00
Fax +41 22 909 65 55

www.gavialliance.org
info@gavialliance.org